

DÉCLARATION D'UN FICHIER DE RENSEIGNEMENTS PERSONNELS OU DE DONNÉES CONFIDENTIELLES

1. IDENTIFICATION DU FICHIER	N° : 48
NOM DU FICHIER : Banque de données sur les demandeurs du CMD.	DATE DE CRÉATION : 2007
DESCRIPTION : Banque de microdonnées des renseignements fiscaux des demandeurs du crédit d'impôt pour le maintien à domicile des aînés (CMD).	

2. FINALITÉ DU FICHIER ET PERSONNES CONCERNÉES

2.1. FINALITÉ(S) DU FICHIER:

- En vue de l'application de la Loi sur l'administration fiscale;
- En vue de l'élaboration de la politique fiscale du Québec.
- 2.2. PERSONNES PRINCIPALEMENT CONCERNÉES PAR LES RENSEIGNEMENTS : Une autre catégorie de personnes.
- 2.3. PROVENANCE(S) ET MODALITÉ(S) DE COLLECTE DES RENSEIGNEMENTS : Par écrit par un autre organisme public.

3. LISTE DES RENSEIGNEMENTS DÉTENUS

Renseignements nominatifs, les informations à l'égard de l'emploi, les données socioéconomiques et autres données fiscales, loyer payé, résidence privée pour personne aînée où la personne y réside.

4. GESTION DU FICHIER

4.1. SUPPORTS PHYSIQUES UTILISÉS: Informatique (disque, clé USB, répertoire informatique, etc.).

4.2. DURÉE GÉNÉRALE DE CONSERVATION DES RENSEIGNEMENTS :

• Les règles du calendrier de conservation du ministère des Finances concernent les documents, (dont les documents intrants et extrants des bases de données), mais ne s'appliquent pas aux données, ni à la base de données.

4.3. LE PERSONNEL AYANT ACCÈS AU FICHIER :

Tout le personnel de la Direction générale des politiques aux particuliers a accès à cette banque de données dans l'exercice de leurs fonctions.

4.4. UNE PERSONNE OU UN ORGANISME EXTÉRIEUR A ACCÈS AU
FICHIER À DES FINS DE TRAITEMENT : Non

4.5. LES RENSEIGNEMENTS VERSÉS AU FICHIER SONT TRANSFÉRÉS À UNE AUTRE PERSONNE OU À UN AUTRE ORGANISME : Non